



Compte rendu CSE Siège ordinaire

16 & 17 novembre 2021

Vos représentants Force Ouvrière au CSE Siège

Vos élu-e-s : Marie-Pierre SAMITIER, Océan GRENIER, Bernadette BALLAND, Frédéric BRODA, Laura GEORGEAULT et représentant syndical au CSE : Clément Weill-Raynal

Ordre du jour CSE Siège ordinaire

- Déclaration liminaire de Force Ouvrière
- Projet CDE unique
- Dakar 2022
- Téléthon 2021
- Eurovision junior 2021
- Reprise des travaux à MFTV
- Travaux mise en conformité en matière d'électricité pour les plateaux du Siège
- Bilan des stages 2020
- Information sur l'emploi au service des sports
- Rapport médical 2020
- Vie du CSE du Siège
- *Point extraordinaire: Rencontre avec Laurent Guimier, Directeur de l'Information de FTV*

Déclaration liminaire de Force Ouvrière

Dans une déclaration liminaire, le syndicat FO s'est inquiété des derniers développements de l'affaire ayant entraîné plusieurs licenciements au service des sports, dans les Hauts de France et dont plusieurs médias nationaux se sont faits l'écho.

FO demande des explications sur le rôle, la compétence et la légitimité des « cabinets d'audit » qui ont mené les « enquêtes » ayant conduit aux licenciements et a affirmé sa pleine solidarité avec les journalistes licenciés à propos desdites enquêtes.

Dans sa déclaration liminaire, **FO a également évoqué les inquiétudes des salariés au sujet du projet de CDE unique ainsi que la question de la sécurité des installations électriques sur les plateaux.**

Projet de CDE unique

FO avec les autres organisations syndicales mettent en garde la direction sur les problèmes posés par le projet. Il y a un risque de dégradation des conditions de travail, le métier de contrôleur qualité est cantonné dans des tâches purement techniques. L'aspect éditorial de l'activité est

totallement laissé de côté. La question de l'uniformisation des OTT doit être prise en compte et soigneusement examinée. Jusqu'à aujourd'hui, il y a un fonctionnement avec deux OTT, l'une sur 4 jours, l'autre sur 5 jours, qui s'avère satisfaisant. La direction maintient sa volonté de faire passer tout le monde à 35 h sur 4 jours. Il faut qu'un débat ait lieu sur cette question. FO réclame un véritable dialogue avec la direction au nom des salariés.

La direction annonce l'ouverture de négociations « sur un certain nombre de points », sans préciser lesquels et n'indique pas de date à laquelle débuteraient lesdites négociations.

La direction maintient sa volonté « d'harmoniser les planifications ». Concrètement, elle confirme l'organisation de la semaine de 35 h sur 4 jours (9 h 21 H) pour les 12 ETP chargés du contrôle de la qualité. Ce contrôle qualité sera bien « recentré plus sur son côté technique qu'éditorial ».

Elle se dit consciente des problèmes que cela peut poser à certains salariés du CDE. Elle se dit disposée à « organiser une réunion dans les semaines à venir pour échanger sur ces problématiques », mais se refuse à prononcer le mot de « négociations », malgré la proposition des élus FO au cours de la séance.

Revenant sur la philosophie d'ensemble du projet, la direction souligne que les évolutions techniques, le développement des automates et de l'intelligence artificielle va permettre de procéder à des économies d'échelles, notamment via le logiciel Validator + ... ce qui ne manque pas d'accroître quelques craintes supplémentaires du côté des organisations syndicales qui se font l'écho des préoccupations des salariés.



La présentation de la nouvelle *control room* suscite pareillement de sérieuses réserves sur les futures conditions de travail. La direction assure que tout se fera dans la concertation et en prenant compte les besoins des salariés et que le nombre d'emplois (73) sera préservé. Il s'agit de postes permanents et non des CDD. Les travaux se mettront en route dès que la préfecture aura donné

son feu vert. Ceux concernant la *control room* débiteront à la mi-mars et devraient être terminés mi-juin. Les tests suivront sur une période d'environ 2 ou 3 mois. La bascule de France 4 est prévue en septembre. Une fois cette première bascule effectuée, viendra la migration de F2 vers décembre 2022. Puis les délais vont se raccourcir pour les autres migrations...

Les organisations syndicales soulignent le décalage entre les 73 emplois annoncés et les 94 postes ETP actuellement répertoriés. Ce décalage s'explique par de nombreux non permanents « *FTV porte une responsabilité sociale à l'égard de ces salariés qui ont permis au CDE de fonctionner durant des années* », soulignent les représentants syndicaux.

Dérogation au temps de travail du personnel assurant la couverture du Dakar 2022

L'avis du CSE est mis au vote. Force Ouvrière est la seule organisation syndicale à se déclarer favorable à cette dérogation.

Résultat du vote:

- 7 abstentions
- 5 contre
- 3 pour **(FO)**

La CGT, le SNJ et la CFDT s'inquiètent de la caution et de la promotion ainsi apportées au régime saoudien à travers une opération sportive.

La direction du service des sports rappelle que cette couverture s'effectue en vertu d'un contrat entre l'organisateur de la course et FTV. Y aller, ne fait pas de nous des complices du régime saoudien.

Dérogation au temps de travail du personnel assurant la couverture du Téléthon 2021

Les représentants syndicaux donnent un avis favorable à cette dérogation à 19 voix pour et 3 abstentions.

Par ailleurs de nombreuses organisations syndicales dont Force Ouvrière s'étonnent que beaucoup de journalistes de la rédaction pourtant spécialisés dans les questions de santé et professionnels reconnus n'ont pas été sollicités pour participer à la couverture de cette opération.

La direction assure qu'un « *rapprochement entre le Téléthon et les rédactions a bien été mis en œuvre...* » mais FO souligne que cela peut être amélioré.

Dérogation eurovision junior 2021

Cette dérogation porte sur deux semaines de travail (semaines 49 & 50). Le surcroît d'activité est surtout marqué sur la deuxième semaine où ont lieu de nombreuses répétitions. Première semaine 48 heures 2J repos. Deuxième semaine, plus lourde, avec activité 7/7. L'avis favorable est donné à 18 voix pour et 4 abstentions.

Point d'étape sur la reprise des travaux à la maison France Télévisions après la visite de la commission préfectorale

La direction rappelle qu'en septembre 2019, la commission de sécurité de la préfecture a interdit tous les travaux en cours et indique que FTV a mis 2 ans à se mettre en conformité sur tous les travaux MFTV. La commission vient de donner un avis favorable à la reprise des travaux sous conditions. Selon la procédure requise, un dossier a été déposé à la préfecture pour cette reprise. Compte tenu des délais, ces travaux devraient reprendre dans les prochains mois. Ce sont essentiellement des travaux de décroissement.

La reprise effective est pour le moment planifiée au 1er décembre. Elle commencera par la Direction des antennes et des programmes. 80% des secteurs de l'entreprise vont être touchés. La DRH, le service de communication, les achats... Quatre sites cibles seront concernés: EOS, Valin, MFTV, et Le Ponant.

L'ensemble des mouvements de personnels suscités par ces travaux sera présenté devant les instances représentatives.

Les déménagements de la DGDAP vont concerner plus de 400 salariés qui reviendront au Siège d'ici 8 mois. Ils seront remplacés par d'autres salariés (qui sont à Valin, par exemple) et il restera toujours 1000 salariés sur le site d'EOS. FO a réclamé le montant annuel du bail locatif versé à Microsoft.

Plusieurs syndicats évoquent la nécessité de rénover le plateau de Franceinfo conçu plus à l'origine comme un décor que comme un lieu de travail.

La Direction reconnaît cette nécessité de repenser de manière globale ce lieu de travail.

Travaux de mise en conformité en matière d'électricité pour les plateaux du Siège

Le problème de la lumière des studios est abordé. Ce sont des éclairages scéniques, industriels néfastes à la santé qu'il est urgent de remplacer. Très dommageables pour les salariés qui se retrouvent sous le feu des éclairages scéniques de manière permanente.

Le représentant de Force Ouvrière relève qu'une demande de documents a été transmise aux organisations syndicales. Leur lecture s'avère très fastidieuse et ne permet pas toujours de déterminer avec précision les travaux effectués et ceux qui restent à faire. FO aurait voulu un "digest" plus digeste.

La direction indique que, concernant l'électricité, les contrôles nécessaires ont été effectués sur les plateaux du siège. 10 points étaient à corriger. 7 ont déjà été faits. 3 sont en standby en raison d'un problème temporaire d'approvisionnement des pièces qui devrait être rapidement réglé.

Les contrôles réglementaires concernant la thermographie ont également été réalisés.

Les plateaux C et D restent à traiter.

Pour le plateau C on a élaboré une solution qui permet de continuer à l'exploiter. Travail minutieux qui sera effectué de nuit avant la fin de l'année. Le travail devrait se clôturer en début d'année.

Bilan des stages 2020

En 2020, FTV a accueilli 440 stagiaires.

238 concernaient des stages d'observation destinés essentiellement à des adolescents venus de collèges et lycées

202 était des stages d'application destinés à des stagiaires venus de l'enseignement supérieur et qui constituent souvent une première expérience pratique professionnelle.

Les contrats en alternance ne sont pas comptabilisés dans cette recension des stages d'entreprise.

La parité homme femme a été assurée pour l'essentiel.

On dénombre 74 stages d'applications pour des élèves venus des écoles de journalisme.

Certains représentants syndicaux s'étonnent que 14 de ces stages aient été accordés à des élèves venus d'écoles non reconnues. Ils demandent également des explications sur le nombre important de stagiaires venus de Sciences Po Paris par rapport aux autres écoles, notamment les IUT.

La direction assure vouloir faire preuve de la plus grande vigilance et se dit prête à examiner tous ces points à l'avenir. Mais elle considère que les élèves de valeur sortant d'écoles non reconnues doivent aussi avoir leur chance et qu'il faut pouvoir leur accorder des stages.

L'idée d'un concours qui permettrait à ces éléments talentueux de mettre un pied à FTV est évoquée.

Un représentant déplore par ailleurs un déficit des stages techniques au détriment des stages journalistes. Pourquoi y en a-t-il eu aussi peu ? Il semble que les stages techniques ont été plus impactés par la crise sanitaire.

Information sur l'emploi au service numérique des sports

Depuis janvier 2020, il y a une rédaction unique. Mais le numérique qui demande des compétences particulières a une équipe dédiée. L'ensemble des contenus vidéos ont été regroupés sur le site FTV. Les contenus écrits sur le site Franceinfo.

La direction des sports souligne qu'un effectif important de non-permanents a été conservé car il s'agit d'une activité qui est tributaire du calendrier des grands événements sportifs qui suscitent des pics d'activité. Voilà pourquoi, selon la direction, il est important de conserver un certain volume d'emploi non permanent pour s'adapter.

L'offre a été rénovée et ne se limite pas à des comptes-rendus de match. Il y a des portraits, des reportages, des enquêtes... Cela implique la recherche de profils nouveaux de journalistes, différents de ceux avec lesquels on travaillait précédemment.

L'idée c'est de profiter d'éventuels départs dans la rédaction pour renforcer la partie numérique, notamment sur l'offre vidéo qui est un axe majeur du développement.

Les représentants des organisations syndicales s'inquiètent du déséquilibre entre permanents et non-permanents qui est patent en ce qui concerne la production des articles. Sur ces derniers 6 mois, 75% des articles ont été écrits par des pigistes, des CDD ou des journalistes en apprentissage.

On en arrive à une configuration où l'encadrement est en CDI et ceux qui produisent sont dans une précarité éternelle. Au niveau des rédacteurs, un seul recrutement a eu lieu en 10 ans.

L'éditorial est bon, la tendance est bonne mais socialement ça ne suit pas.

Il faut plus de permanents pour éviter une rédaction à deux vitesses et pour donner une perspective à ces jeunes journalistes qu'on recrute et qu'on forme et qui doivent pouvoir rester dans la rédaction. Beaucoup d'entre eux ont été débauchés par des rédactions concurrentes telles l'Equipe.fr... ou d'autres rédactions.

Sur le plan juridique, FTV n'est pas dans les clous selon certaines OS. Cette manière de priver les non permanents de toute perspective va générer des contentieux aux prudhommes qui coûtent très cher à l'entreprise. Des sommes importantes ont déjà été provisionnées. Il serait plus intelligent de consacrer ces sommes à la création de CDI, pour l'avenir de la plateforme france.tv.

La direction des sports fait valoir que sur les 2 ans qui viennent de s'écouler, il y a eu un travail pour réorganiser cette rédaction numérique: restructurer l'offre avec changement radical de ligne éditoriale. Structurer les équipes. Organiser planification pour avoir la même qualité d'offre en permanence. On fait un travail de détection et de formation pour repérer les talents et les conserver. Car il y a un gros enjeu, celui de garder les talents à FTV, or nos pigistes sont courtisés. On cherche à garder les meilleurs. Le résultat est là. A nous maintenant dans un deuxième temps de voir ceux qu'on va pouvoir garder avec nous en espérant pouvoir proposer des postes permanents. On n'a pas tout fait en même temps, c'est vrai. Là on y voit plus clair. On sait ce dont on a besoin. On voit mieux les profils. Selon la direction, on va aller vers une permanentisation même si elle ne sera pas massive. La couverture de l'actualité sportive est par essence cyclique, saisonnière. Il faut trouver le juste équilibre entre la nécessité d'employer des non-permanents et des permanents, plaide le directeur des sports qui « assume qu'on puisse faire appel en fonction des événements aux meilleurs sur des périodes données ».

Les représentants syndicaux au CSE rappellent que la norme en droit du travail, c'est le CDI et que le directeur des Sports vient de postuler le principe de précarité, ce qui est contraire aux valeurs de l'entreprise.

Rapport médical 2020

Année marquée bien sûr par la crise sanitaire

La charge de travail a été accentuée par le télétravail qui accroît les risques d'isolement. Certains salariés anxieux craignent la disparition de leur métier. Le télétravail entraîne aussi un risque de troubles musculo squelettiques (TMS) en raison d'une mauvaise assise et/ou d'un travail prolongé sur l'ordinateur portable qui peuvent s'avérer problématiques sur des périodes prolongées.

L'évaluation du risque sanitaire a aussi été l'une des grandes préoccupations de cette année de pandémie. « On a parfois tâtonné... mais comme partout », relèvent les médecins du travail.

Le télétravail a été du « pain béni » pour certains salariés (notamment en supprimant les temps de transport). Mais d'autres ont été confrontés à une nouvelle configuration du travail parfois difficile à gérer, notamment pour ceux qui habitent dans de petits logements. Le présentiel, il faut le rappeler, c'est aussi du lien social. La distinction entre la vie privée et la journée de travail a été aussi un problème pour certains. Les risques psycho-sociaux du télétravail sont certains même s'ils sont différents.

Pour d'autres, la crise sanitaire a provoqué une surcharge de travail en présentiel, notamment pour les monteurs.

Vie du CSE du Siège

Noël 2021, distribution des places pour l'arbre de Noël a commencé. Si tout va bien le 28 novembre, tout se déroulera bien dans le respect des règles sanitaires. (pass sanitaire obligatoire)

Point extraordinaire: Rencontre avec Laurent Guimier, directeur de l'Information de FTV

Laurent Guimier est venu apporter des précisions sur des propos concernant le service JRI tenus lors d'un séminaire en juin dernier en présence de la présidente de FTV Delphine Ernotte.

Pour le directeur de l'information, avoir évoqué le « taux de restriction » très élevé qui prévaut au service JRI ne constituait en aucune manière une stigmatisation de quiconque. *« Nous souhaitons amener le sujet sur la table et comprendre pourquoi il y a autant de JRI en restriction au sein de leur service. Nous n'avons fait que poser cette question. Est-ce dû à la pyramide des âges, est-ce dû à la fatigue physique ou à l'utilisation de certains matériels. Nous souhaitons avoir une réponse à ces questions. Ce qu'a dit la DRH et la présidente n'était qu'un constat factuel et ne constituait en rien une mise en cause de la situation des JRI concernés »,* a souligné L. Guimier.

FO a souligné la charge physique que supportent les JRI et les élus ont donné l'exemple du poids emporté par un envoyé spécial en mission cette semaine à l'étranger :

- 15,7 kg tvu
- 10,1 kg pied
- 21,6kg Valise perso
- 2,4kg Lumiere
- 7,4 sac à dos +5D et Dv
- 15k gilet pare-balles

Soit 72,2 kg au total

Pareillement, le directeur de l'information a indiqué que la présidente Delphine Ernotte n'avait jamais ni annoncé, ni prôné la suppression de la carte de Presse lorsqu'elle a évoqué les exemples de rédactions d'autres pays européens soumis à un régime différent, en s'adressant à une SDJ la semaine dernière.

« La phrase doit être remise dans son contexte. Le fonctionnement de Franceinfo après 5 ans pose la question de certaines évolutions qui ne sont pas taboues. Ce ne sont que des réflexions libres sur l'évolution des métiers et des accords qui ont été passés. Après 5 ans d'antenne, il est intéressant de se poser la question de l'évolution des pratiques, des modèles et de l'évolution des métiers des gens qui travaillent à Franceinfo. Il n'est pas interdit de réfléchir et de mettre des idées sur la table », a indiqué Laurent Guimier

Rendez-vous au prochain CSE Siège ordinaire, prévu pour le moment aux 1er et 2 décembre et bientôt aux élections professionnelles pour élire **vos représentants FO au CSE...**